



ASSOCIATION SOLID'AIR

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE BA 705 TOURS – 24 MAI 2007

L'Assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue à TOURS, base aérienne 705, le 24 mai 2007.

Etaient présents à cette réunion :

- Cne Bernard LION, BA 102, Président ;
- Mme Brigitte OLANIE, BA 278, Vice Présidente ;
- Adj Isabelle RICHTER, BA 102, Administratrice ;
- Adc Gwénaëlle MANGIN, BA 102, Administratrice ;
- Adc Roselyne GRATEAU CERETTO, BA 705, membre actif ;
- Adc Dominique MATHURIN, BA 705, membre actif ;
- Adc® Alain MATHURIN, BA 705, membre actif ;
- Adj Véronique FILLEAU, BA 705, membre actif ;
- Adj Frédéric MARDI, BA 705, membre actif ;
- Cne Gilles ROSSO, BA 709, membre actif ;
- Adc André BATAILLE, BA 112, membre actif ;
- Adc Jacques REYNARD, BA 117 DGA, membre actif ;
- Adj Frédéric SURIER, BA 107, membre actif ;
- Adj Bruno CRESTIA, BA 721, membre actif ;
- Sgc Laurent LUCA, BA 721, membre actif.

Etaient représentés (vote par procuration) et excusés :

- Lcl Julien ALVAREZ, BA 117, membre actif ;
- Adj Philippe BRYCH, BA 118, membre actif ;
- Col Yves DAUTREMER, BA 107, membre actif ;
- Adj Pascal ZORZETTO, BA 901, membre actif ;
- Adj Marilyn PEPIN, BA 101, membre actif ;
- Ltt Alban GRUNER, BA 709, membre actif ;
- Adj Lionel FERRER, BA 102, membre actif ;
- Adj Denis CARBONNIER, BA 125, membre actif ;
- Adc Francis RANC, BA 749 GRENOBLE, membre actif ;
- Lcl Cyril CARCY, BA 118 MONT DE MARSAN, membre actif ;
- Mme Francine GIRARD, retraitée, membre actif ;
- Adc® Joël MOREAU, BA 115 ORANGE, membre actif ;
- Adc Juan ARRIERO, BA 102 DIJON, Vice-Président ;
- Adc Patrice BERTET, BA 123 ORLEANS, membre actif ;
- Sgt Eric SYLVESTRE, BA 133 NANCY (PSIR CONTREXEVILLE), membre actif ;
- Sgt Séverine SCIALPI, BA 102 DIJON, Trésorière ;
- Adj Didier MAGNE, BA 112 REIMS, membre actif ;
- Adc Jean-Marie CONIGLIO, BA 112 REIMS, membre actif ;
- Adc Nadine ELOY, BA 709, COGNAC, membre actif ;
- Maj Nathalie GONZALES, BA 102 DIJON, Secrétaire.

Etait invitée :

- Ltt Ophélie BESSE, Bureau de la Condition du Personnel, BA 117 PARIS.

INTRODUCTION.

L'assemblée générale a été officiellement ouverte à 08 h 30 par le Colonel Thierry DUQUENOY, commandant la Base aérienne 705 qui a accueilli chaleureusement les participants.

Le Général de corps aérien Pierre NICLOT, membre d'honneur de SOLID'AIR, a retardé son départ pour Mont De Marsan pour venir nous adresser son message de soutien et d'encouragements. Il représentait le Général d'Armée aérienne Stéphane ABRIAL, chef d'état-major de l'Armée de l'air, qui n'a pas pu répondre à l'invitation de l'association.

Résumé de l'allocution du général NICLOT.

Le Général NICLOT a rappelé pourquoi il était fier d'être membre d'honneur de l'association et d'avoir participé à sa création. SOLID'AIR est à l'image de nos valeurs : engagement, courage, dévouement à la mission, soutien moral et technique, précision du travail et actions concrètes. S'engager dans l'association a valeur d'exemple. Ce qui plait au Général, c'est que SOLID'AIR est l'image de la solidarité issue du terrain et non pas une institution créée par le commandement.

L'Armée de l'air connaît actuellement de grandes réformes qui impose que chacun fasse preuve de capacité d'adaptation. Ce principe se retrouve dans SOLID'AIR qui, sans chercher à la supprimer, adapte la mobilité géographique aux contraintes spécifiques des familles, en concertation avec la DRH-AA.

Le Général NICLOT propose à l'Assemblée deux pistes de réflexion pour les années à venir :

- l'établissement d'une relation concrète entre SOLID'AIR et les autres associations militaires, notamment l'ARIA et l'ANFEM (voir encadré ci-dessous) ;
- l'ouverture, localement, aux personnes en difficulté appartenant aux établissements des autres armes, voisins de nos bases aériennes, pour leur apporter nos connaissances et nos conseils.

Le Général NICLOT a conclu en citant St EXUPERY « la grandeur d'un métier est d'unir les hommes » et en adaptant cette citation de la manière suivante : « la grandeur d'une association est d'unir les hommes et les femmes ».

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.

Bernard LION a donné lecture de son rapport moral en commençant par rendre hommage au Maj Paul CUIRIN et à l'Adj Joseph SANCHEZ, décédés des suite d'une longue maladie et qui ont tenu, dans leurs dernières volontés, à soutenir SOLID'AIR faisant reverser à l'association les quêtes faites lors de leur inhumation. Le geste fort de nos deux amis doit nous inciter à continuer sans relâche l'œuvre que nous avons entreprise. Madame SANCHEZ est d'ailleurs adhérente de droit car elle est maman d'une fille handicapée.

L'ensemble du rapport moral est en annexe de ce PV. Notons simplement les points essentiels :

- l'expression de la solidarité nationale s'accroît, les bases sont de plus en plus nombreuses à organiser des manifestations à notre profit ;
- en contrepartie, nous sommes aussi un peu plus sollicités pour des aides matérielles concrètes ;
- le soutien de nos grands chefs et la collaboration qui se met en place avec le Bureau de la condition du personnel de la DRH-AA nous permettent d'envisager un élargissement souhaitable de notre champs d'actions, à condition que nous réussissions à mettre en place un Conseil d'administration suffisamment solide et efficace.

Vote de l'Assemblée : le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

BILAN FINANCIER 2006-2007.

En l'absence de notre Trésorière, Séverine SCIALPI, excusée, le Président donne lecture du bilan financier de l'exercice 2006-2007. Ce rapport complet figure en annexe du présent PV.

En résumé, ce bilan fait état :

- d'un solde de début d'exercice de 2 417,46 € ;
- de recettes d'un montant de 7 156,97 € financées à 52 % par les manifestations des bases aériennes,
- de dépenses d'un montant de 4257,94 € dont 85 % sont attribués au actions au profit de nos adhérents ;
- d'un solde de fin d'exercice de 5 316,49 € reporté en recette sur l'exercice 2007-2008.

Vote de l'Assemblée : le bilan financier 2006-2007 est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2007-2008.

En l'absence de notre Trésorière, Séverine SCIALPI, excusée, le Président donne lecture du budget prévisionnel 2007-2008 proposé par le Conseil d'administration. Ce budget complet figure en annexe du présent PV.

Le report d'excédent 2006-2007 et les prévisions des manifestations des bases en notre faveur nous permettent d'envisager sereinement un budget de 10 000 € pour l'année 2007-2008.

En dépenses, nous prévoyons notamment 1 650 € d'achat de matériel de notoriété (nouveaux articles : un conférencier et une clé USB 128 Mo avec le logo SOLID'AIR). 500 € sont réservés au défraiement des gens qui se déplacent pour des conférences ou pour préparation de dossiers au profit d'adhérents.

150 € sont prévus pour des adhésions à d'autres associations spécialisées dans le handicap. Il est inévitable, quand on travaille avec une de ces associations (AFM, APF, etc.) d'offrir une adhésion symbolique.

Nous prévoyons enfin un budget de 6 600 € pour financer les aides techniques, humaines ou animalières dont nos adhérents ont besoin et qui ne sont pas financées par ailleurs. Les décisions d'attribution de ces aides sont du ressort du Conseil d'administration après étude du dossier par les membres du Bureau.

Les actions au profit de nos adhérents représentent donc 85 % du budget prévisionnel.

Vote de l'Assemblée : le bilan financier 2006-2007 est approuvé à l'unanimité.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

En raison des mutations au sein du CFPSAA, Séverine SCIALPI, Trésorière et Nathalie GONZALES, Secrétaire, souhaitent quitter leur poste au sein du Bureau. Séverine souhaite cependant rester au Conseil d'administration.

Les nouveaux candidats au CA sont :

- Commandant Fabrizio CASAGRANDE, BA 102 (officier handicapé, en fauteuil, en activité, qui accepte de devenir vice-président) ;
- Sgt Franck VONTOBEL, BA 102 (volontaire pour le poste de Trésorier) ;
- Adc Dominique MATHURIN, BA 705 (notre hôtesse pour cette assemblée) ;
- Adc Jacques REYNARD, BA 117 DGA ;
- Cne Gilles ROSSO, BA 709 ;
- Sgt Séverine SCIALPI.

Vote de l'Assemblée : tous les candidats cités sont élus à l'unanimité au conseil d'administration.

AMENDEMENTS STATUTAIRES.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée une modification des statuts dans le double but :

- d'aider les personnes de l'AA, militaires ou civiles, victimes d'un handicap à la suite d'un accident ou d'une maladie ;
- d'autoriser les bénévoles non concernés par le handicap, mais qui souhaitent aider leurs collègues en s'engageant dans le fonctionnement de l'association, puissent devenir membres actifs et éligibles au Conseil d'Administration.

Les projets d'articles modifiés sont donnés en annexe du présent PV.

André Bataille intervient pour indiquer qu'une catégorie de personne n'est pas prise en compte dans les statuts. Il s'agit des militaires et civils de l'AA qui sont conjoints de personnes handicapées. Or, ils connaissent, au sein de sa base, au moins deux personnes dans cette situation qui vivent les mêmes difficultés que des parents d'enfant handicapé.

Le président propose de réécrire l'article 2 des statuts afin d'intégrer l'aide aux conjoints de personne handicapée. Dans la mesure du possible, ce nouvel article devrait être soumis à l'avis des membres présents et

représentés à l'Assemblée, par courrier ou par mail, avant la fin du mois de juin, pour un dépôt des statuts amendés à la Préfecture de Côte d'or en septembre.

Vote de l'Assemblée : Les articles 5 et 10 révisés ainsi que la proposition du Président sont approuvés à l'unanimité.

DEFRAIEMENT DES DIRIGEANTS OU CORRESPONDANTS DE SOLID'AIR.

Ce sujet à l'ordre du jour est un axe de réflexion proposé à l'Assemblée par le Conseil d'administration. Il n'appelle pas à une prise de décision immédiate.

Avec l'accroissement de la notoriété de l'association et le niveau parfois très technique des dossiers à traiter, les déplacements de certains membres du CA ou de correspondants sont de plus en plus fréquent, notamment pour :

- répondre aux sollicitations des commandants de bases qui souhaitent légitimement faire des remises de chèques officielles et médiatiques ;
- apporter notre expertise aux parents d'enfants handicapés ou aux personnes handicapées qui ont à créer des dossiers très techniques ou ont à mettre en place des projets de vie ;
- répondre aux demandes des bases qui souhaitent des conférences sur le handicap ou des présentations de SOLID'AIR (comme celle effectuée au CFM AIR à METZ).

L'action de chacun des membres de l'association est bénévole. Jusqu'à présent, tous les déplacements d'un représentant de l'association se faisait à ses frais et sur ses jours de congé. Seuls le défraiement des membres du CA à l'occasion des réunions du Conseil étaient envisagés dans le budget. Le CA souhaite que l'argent offert par les bases aériennes, symbole de la solidarité nationale, soit intégralement réservé aux actions au profit de nos adhérents. Par ailleurs le bénévolat et le dévouement trouvent leurs limites quand le budget familial et les congés sont trop souvent employés pour la cause.

Une réunion de toutes les associations de l'Armée de l'air, organisée par le bureau de la condition du personnel et présidée par le Général FELTEN aura lieu le 26 juin 2007 à PARIS. SOLID'AIR sera convié à cette réunion qui apportera peut-être des éléments de réponse à cette question, parmi d'autres.

En attendant, le Président invite les membres de l'assemblée à réfléchir sur ce sujet et à proposer d'éventuelles solutions qui permettraient de pallier cette difficulté matérielle émergeante.

PRESENTATION DU BUREAU DE LA CONDITION DU PERSONNEL ET DES SECRETARIATS.

Le Lt Ophélie BESSE, du Bureau de la Condition du Personnel (BCP) a présenté à l'assemblée le fonctionnement de son bureau, des secrétariats à la condition du personnel (SCP) qui sont en cours d'implantation sur les bases aériennes et la cellule d'aide aux blessés, malades et aux familles (CABMF) créée en avril dernier.

Les contextes politiques, économiques et géopolitiques ont amené les armées et l'Armée de l'air en particulier à des réorganisations fondamentales. Avec le programme « Air 2010, la ressource humaine reprend une place prépondérante dans une institution réputée essentiellement technique.

Le Bureau de la condition du personnel.

La condition du personnel, le soutien social et la valorisation du personnel dans la société font désormais partie des attributions du Directeur des ressources humaines. La condition du personnel est définie comme étant la prise en compte des facteurs participant à l'épanouissement professionnel et personnel de chacun.

Subordonné à la sous-direction personnel de l'AA et société de la DRH-AA, le BCP centralise et pilote depuis PARIS les actions des secrétariats de la condition du personnel. Le SCP constitue l'outil local du commandant de base pour la concertation, l'entraide, la coordination avec les services administratifs et sociaux et la liaison avec le BCP.

La cellule d'aide aux blessés, malades et aux familles.

La CABMF a pour but :

- d'aider les personnels de l'AA, militaires ou civils, blessés ou gravement malades, que le handicap ou la maladie soit ou non imputable au service ;
- d'aider et de soutenir les familles de ces personnels ;
- d'accompagner la famille d'une personne décédée au plan humain et dans les démarches administratives ;
- de maintenir un lien de confiance entre l'Armée de l'air, le personnel et sa famille.

Voici une liste non exhaustive des actions qui seront menées par la CABMF :

- soutien rapproché dans la durée des blessés et malades ;
- suivi individualisé des dossiers administratifs du personnel en difficulté (vérification de la bonne exécution des procédures par les organismes concernés) ;
- pilotage et coordination des mesures d'aides ;
- lien avec la cellule d'aide aux blessés et malades des bases aériennes ;
- visites du personnel dans les hôpitaux militaires d'Ile De France ;
- lien avec le réseau des assistantes sociales des bases aériennes et des hôpitaux militaires ;
- lien avec les associations et fondations à caractère social ;
- suivi dans la durée des blessés en opérations (Opex et Opint) ;
- mise en œuvre des mesures de soutien prévues au titre de la convention entre l'armée de l'air et la Mutuelle de l'armée de l'air ;
- information du commandement ;
- information du personnel : rédaction de guides : aide aux blessés, aux malades ;
- conseil auprès des blessés et malades, conseil auprès des familles de défunt.

Voici les coordonnées de cette cellule :

Direction des ressources humaines de l'armée de l'air

**Cellule d'aide aux blessés, malades et familles de l'armée de l'air / Bat 26 pièce 875
26 boulevard Victor
00460 ARMEES**

Téléphones :

**01 45 52 35 73 : adc Maupoint
01 45 52 33 24 : mlle Larretgère**

PNIA : 811 117 35 73 / 811 167 29 34

Fax : 01 45 52 26 32 / 811 167 26 32

**E-mail Internet et Intradef : cabmf.drh-aa@air.defense.gouv.fr
Site internet : www.familles.defense.gouv.fr**

Depuis plusieurs semaine, SOLID'AIR coordonne ses actions avec le BCP et la CABMF.

FIN DE SEANCE.

A 15 h 00, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Fait à DIJON, le 11-juin-07

La Secrétaire
G.MANGIN

Le Président
B.LION